

Le paramphistome, un parasite bien présent

Parmi les nombreux parasites potentiels des bovins, le paramphistome occupe une place de choix en Limousin en raison de sa présence quasi constante et de son traitement qui doit être ciblé pour être pleinement efficace. Il semble en nette progression sur les coproscopies réalisées cet hiver !

Un parasite digestif cumulatif à impact modéré pour les formes adultes, à impact inflammatoire et traumatique plus marqué lors des migrations larvaires rétrogrades !

Paramphistomum daubneyi est un ver plat parasite des ruminants comme la Grande et la Petite Douve. Les adultes sont des vers coniques, de coloration rosée qui parasitent le rumen et le réseau des bovins (Photo 1)



Photo 1 : Paramphistomes dans le réseau d'un bovin

Les paramphistomes adultes présents dans le rumen et le réseau des bovins pondent des œufs éliminés dans les fèces. L'œuf donne naissance à une larve miracidium qui pénètre dans un petit escargot aquatique nommé limnée qui est son hôte intermédiaire (Photo 2). Les larves dites cercaires issues du miracidium sont ensuite émises dans le milieu extérieur puis s'enkystent sous forme de métacercaires. La contamination des bovins s'effectue par ingestion des métacercaires.

Photo 2 : Limnées

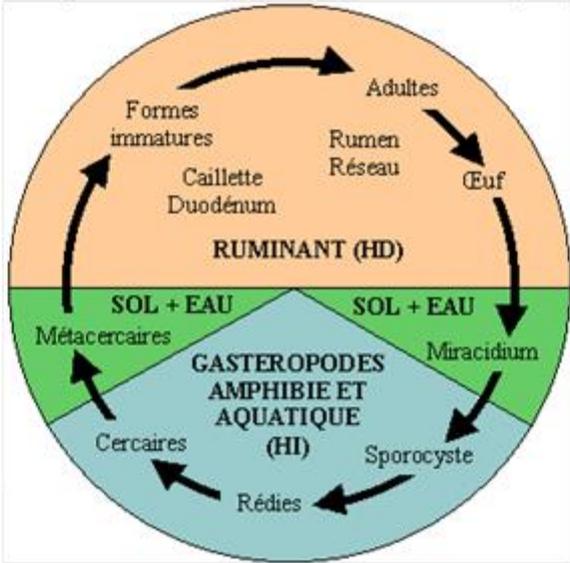
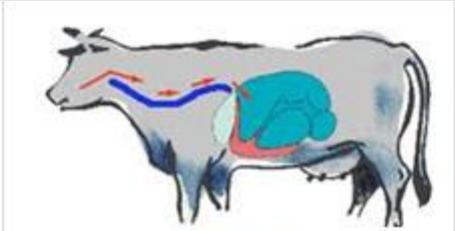


Un parasite en partie inféodé au milieu aquatique !

Le cycle du parasite (Schéma 1) se déroule entre un ruminant qui est son hôte définitif, le milieu extérieur (de préférence dans des zones humides) et un escargot aquatique, la limnée, qui va héberger des formes larvaires du parasite pendant 1 à 2 mois. On constate que ce cycle est très proche de celui de la Grande Douve à la différence des organes contaminés chez l'hôte définitif (Foie pour la Douve).

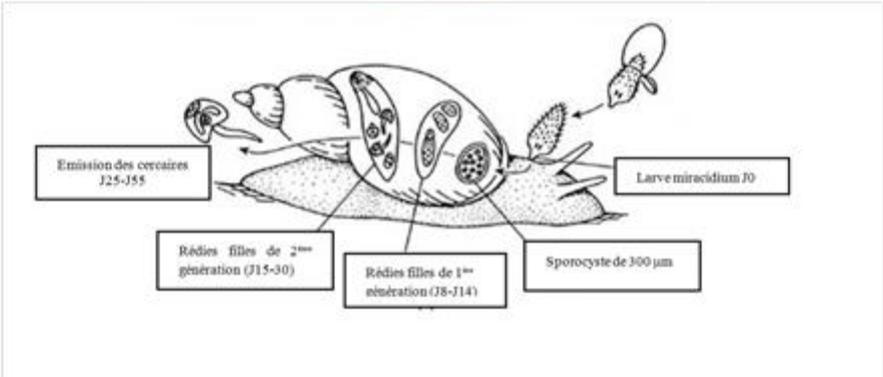
Schéma 1 : Cycle du Paramphistome

Période prépatente (ingestion métacercaires – émission des œufs dans les fèces) : 49 à 90 J
Désenkystement et migration rétrograde en 10 à 35 jours
Hématophagie possible 3 à 6 semaines



Développement embryonnaire en 10 à 15 J entre 20 et 30°C – éclosion en miracidium sous l'effet de la lumière

Enkystement des cercaires en 20 à 30 mn et survie dans l'eau ou sur des végétaux durant 6 à 10 mois



Un autre point de divergence réside dans la résistance plus grande des cercaires de paramphistomes aux basses températures ; ainsi, les contaminations des bovins par les paramphistomes sont souvent plus précoces au printemps et peuvent s'achever tard à l'automne ou en début d'hiver. En revanche, les périodes d'hibernation et d'estivation des limnées font que l'on observe comme pour les infestations par la Douve une allure biphasique avec un pic d'infestation au printemps et un second pic à l'automne. (Schéma 2)

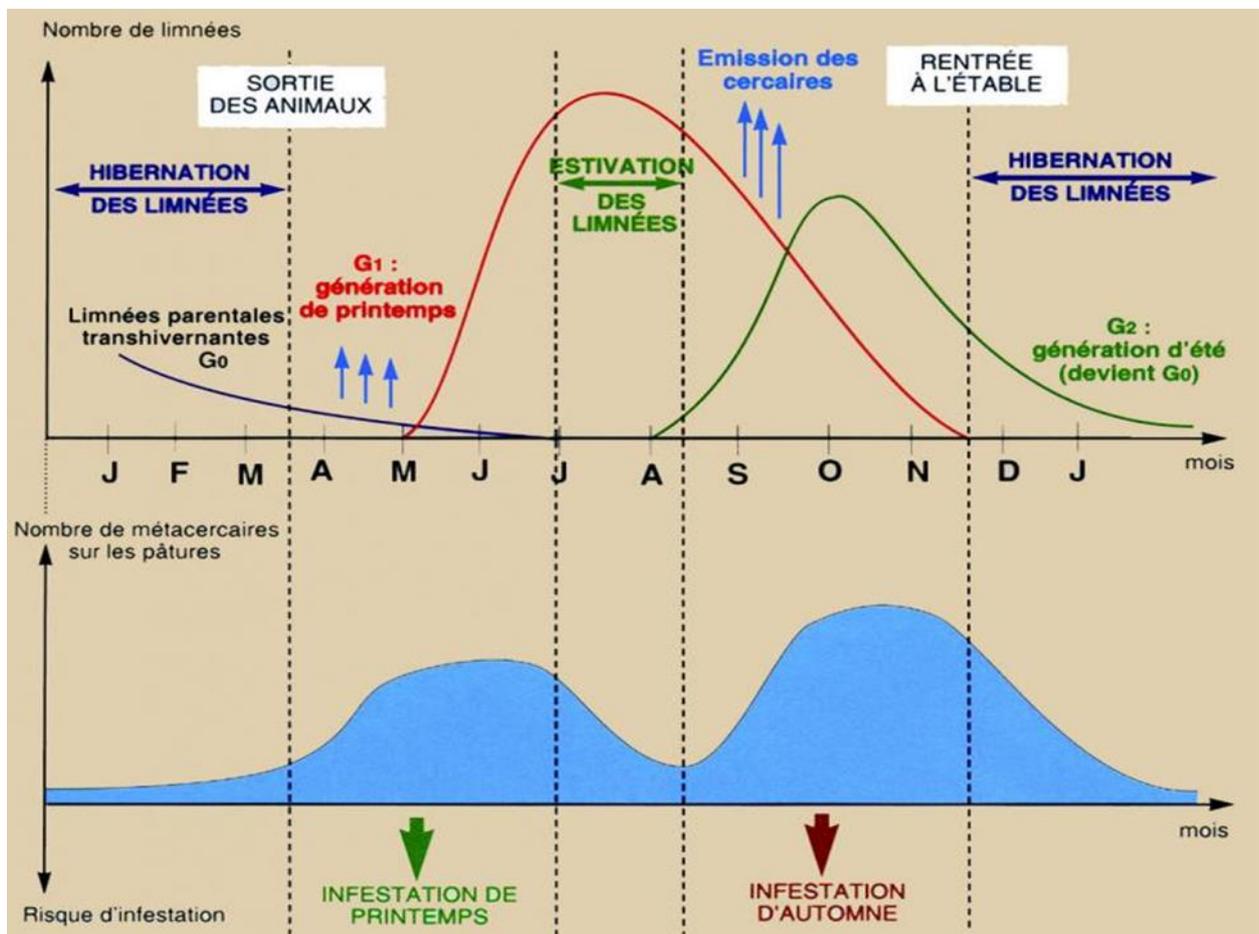


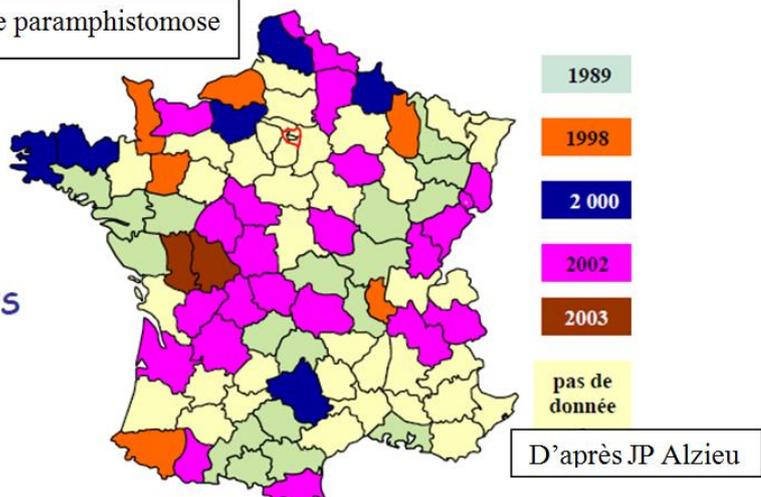
Schéma 2 : Périodes à risque pour les contaminations par les métacercaires de paramphistome

Un parasite présent dans toute la France !

L'impact des paramphistomes semble s'accroître en France : ils ont été mis en évidence dans de nombreux départements et dès 1989 en Corrèze soit il y a plus de 30 ans !

Année de première déclaration de cas de paramphistomose

DONNÉES NÉCROPSIQUES
ET D'ABATTOIR
JUSQU'EN 2004



D'après JP Alzieu

La conduite d'élevage et l'augmentation de la durée de pâturage semblent être les principaux facteurs pouvant expliquer cette expansion. Parmi les autres raisons de l'émergence de ce parasite, on cite fréquemment l'arrêt de commercialisation de traitements spécifiques (bithionol sulfoxyde : DISTO 5), mais aussi l'utilisation de certains produits efficaces exclusivement sur les douves qui n'ont aucun effet sur le paramphistomes ce qui favorise une infestation croissante des limnées qui est l'hôte intermédiaire de ces deux types de parasites. Les périodes de sécheresse peuvent parfois favoriser l'expression clinique de cette parasitose en favorisant la contamination des ruminants qui se concentrent autour des rares points d'eau ou d'humidité en surpâturant aux alentours immédiats !

Des formes cliniques variées allant du ralentissement de la rumination à la mortalité !

D'autre part, même si ces parasites ont longtemps été considérés comme peu pathogènes, les pertes économiques qu'ils occasionnent sont aujourd'hui avérées.

Il existe 2 formes cliniques de paramphistomose :

-une forme aiguë, larvaire, parfois mortelle entraînant une diarrhée brutale incoercible : Elle résulte de la migration et de l'hématophagie des larves pendant 3 à 6 semaines dans la muqueuse de la caillette et du duodénum. Elle est rare et probablement sous-diagnostiquée.

-une forme chronique plus insidieuse, souvent à l'origine d'une météorisation, due au parasite adulte. : Les paramphistomes fixés à la muqueuse du réseau et du rumen exercent une action locale mécanique avec ruminite localisée et ralentissement de la rumination et de la motricité du rumen d'où la météorisation souvent associée. Le parasite adulte a une grande longévité (plus de 5 ans) ; en l'absence de traitement, on observe donc un phénomène d'accumulation des parasites d'années en années.

Si les lésions causées par les paramphistomes adultes sont facilement identifiables, celles dues aux immatures n'ont été décrites avec précision que récemment.

De même, le mécanisme du pouvoir pathogène de ce parasite n'est pas encore totalement élucidé.

Un diagnostic différentiel à éclairer par des analyses de laboratoire

Le diagnostic différentiel fait appel au contexte épidémiologique, à la clinique et peut nécessiter des examens complémentaires notamment pour éviter des confusions avec un corps étranger, la paratuberculose, l'infestation par la Grande Douve ou par des strongles particuliers (ostertagiose)

La méthode la plus fiable pour établir le diagnostic de paramphistomose chez un bovin vivant est l'examen coproscopique. Il nécessite une bonne expérience pour distinguer les œufs de paramphistomes de ceux de grande douve. Cet examen permet une bonne évaluation de l'infestation d'un troupeau par le parasite.

Il faut en revanche se garder d'interpréter les résultats d'une coproscopie comme une indication de traitement en fonction du seuil d'excrétion : en effet, diverses études ont signalé que des coproscopies répétées montraient des variations spectaculaires de l'excrétion d'une semaine à l'autre sur un même animal. La seule conclusion que l'on peut avoir est que toute positivité confirme la présence de paramphistome et que des résultats élevés même sur un seul animal confirment le risque majeur de développement de paramphistomose sur les animaux voisins de pâture qui ont ingéré ces œufs.

Le diagnostic peut parfois faire appel à l'autopsie : c'est d'ailleurs le seul diagnostic possible en cas de paramphistomose larvaire avec raclage de la muqueuse de la caillette et du duodénum pour mettre en évidence les immatures d'un millimètre environ. La coproscopie à l'autopsie pourra confirmer l'implication des paramphistomes dans des syndromes entéritiques notamment pour des populations estimées à plus de 3000 à 4000 adultes dans le rumen.

Une seule molécule disponible pour le traitement dont l'efficacité doit être préservée !

Parmi l'ensemble des molécules efficaces contre les paramphistomes, seul l'oxyclosanide (DOUVISTOME ou ZANIL) est autorisé en France actuellement. Utilisé à la posologie de 10,2 mg/kg sans stop dose deux fois à 3 jours d'intervalle, cette molécule est active sur les paramphistomes adultes et immatures. Le traitement se fera au cours de l'hiver, idéalement après dépistage par coproscopie ; accompagnée de mesures prophylactiques adaptées, cette méthode donne des résultats satisfaisant dans la lutte contre les paramphistomes.

Une des techniques intéressante aujourd'hui pour préserver l'efficacité de la molécule semble de réaliser un échantillon de bouses sur une dizaine d'animaux par cheptel ; si plus de 5 échantillons sont positifs (même faiblement), il semble indispensable de traiter. En cas de signes cliniques (météorisme, troubles diarrhéiques), il pourra être préconisé un double traitement : le premier à la rentrée à l'étable et une deuxième 8 à 10 semaine après. En l'absence de signe clinique associé, on peut se limiter à un traitement simple 8 à 10 semaines après la rentrée à l'étable. En deçà, il semble possible de faire un traitement simple du troupeau voire un traitement sélectif selon l'aspect de l'animal en retenant néanmoins que les signes cliniques s'aggravent souvent d'années en années en l'absence de traitement car c'est une maladie parasitaire d'accumulation.

La dose de traitement doit être respectée ce qui suppose de connaître précisément le poids des animaux. La molécule agissant par contact direct avec le parasite adulte, il y a un réel intérêt à respecter une diète (alimentaire voire hydrique) dans les heures précédents le traitement pour diminuer le volume du bol

alimentaire. Il ne faut pas oublier en revanche de rétablir l'accès à l'eau après traitement, d'autant que celui-ci peut parfois s'accompagner de diarrhée marquée notamment lors de fortes infestations !

Il est intéressant pour cette parasitose d'établir des plans de traitement sur 5 ans en traitant l'ensemble des lots la première année puis en travaillant à la gestion des pâtures les deux années suivantes en appréciant la pression de recontamination par lot avec des coproscopies hivernales et en traitant uniquement par la suite les animaux semblant contaminés tant que la prévalence parasitaire semble baisser.

GDS19, Dr Vétérinaire Christelle ROY